

« La FFSA a marqué les esprits avec sa conférence Solvabilité II »

Il faut le reconnaître, la FFSA a marqué les esprits avec sa conférence « Solvabilité II » du 7 décembre dernier, écrit Louis-Christian de Baudus, Directeur de la rédaction, dans le dernier numéro de La Lettre de l'assurance, soulignant le succès international de cette quatrième édition, puisque sept fédérations européennes d'assureurs avaient gagné Paris pour assister aux débats et porter, sous l'égide de la FFSA, une série de revendications communes aux institutions européennes. Une première. Sur un sujet aussi complexe et crucial, la France est en pointe. Tant mieux.

L'autre évènement de la manifestation, rappelle M. de Baudus, fut la venue en ouverture de Pierre Moscovici. Le ministre de l'Economie et Bernard Spitz, président de la FFSA, se connaissent bien et cela facilite sans doute le dialogue, souligne-t-il.

Dans le prolongement de ces relations amicales, le discours de Pierre Moscovici fut bienveillant à l'égard du secteur : « *je serai attentif à la défense des intérêts des assureurs car ils sont ceux de l'économie française* », a promis le ministre. La FFSA pousse depuis longtemps sur le rôle des assureurs dans le financement de l'économie. Ce discours-là semble désormais acté dans l'esprit des pouvoirs publics. Encore tant mieux.

Que la profession et son ministre de tutelle entretiennent d'aussi bonnes relations, cela n'était pas arrivé depuis longtemps. On note également que les échanges entre les mutualistes et leurs interlocuteurs, qu'il s'agisse de Benoît Hamon à l'économie sociale ou Marisol Touraine à la santé, passent également assez bien. Du côté de la Mutualité Française, les rapports se sont même inversés de manière spectaculaire : alors que la fédération était en état de quasi guerre avec les représentants de l'ère Sarkozy, les rapports sont aujourd'hui plus qu'ensoleillés. On n'entend même plus parler de la suppression de la TSCA, qui fût une revendication forte de la Mutualité Française lors de la campagne présidentielle. C'est dire...

On pourrait enfin évoquer la mobilisation discrète mais réussie des professionnels – surtout mutualistes – du secteur sur l'article 20 du projet de loi bancaire qui menaçait d'impacter la gouvernance des sociétés d'assurance. Une levée de boucliers efficace des assureurs, un coup d'épée dans l'eau des pouvoirs publics, mais quand même une volonté toujours rampante d'aligner le secteur de l'assurance sur celui de la banque... Le lobbying a encore de beaux jours devant lui... conclut Louis-Christian de Baudus.